

ASSOUAJANT

(export du DFSM au 19/04/2026 à 13:46)

[1] ASSOUAJANT Médecine - Médecine

adj.

Étymologie FEW XII 325a: suaviare

Définition Qui rend plus supportable, en parlant d'une douleur, d'une maladie, qui soulage.

Notes

- syn BLANDISSANT

Citations

- Et s'elle ne vient si com nos avons dit em mains jors après, si covient ke li malades soit baigniez en aigue chaude; et li amenistre arosement mollifiant et assouajant, si com decoction de altee et de fenugrec et de mellilote en aigue, et soit amenistree [...].
Anon. [Albucasis], *Cirurgie*, ca 1250, fol. 77ra.